

Éthique chrétienne, droit et tolérance

Colloque du Partito Radicale

« Laïcité et religions dans l'Union Européenne. Les urgences : France, Italie, Espagne ».

Bruxelles, Parlement Européen, 7-8 décembre 2004

Les questions brûlantes qui nous rassemblent aujourd'hui appartiennent au domaine de l'éthique, et elles font l'objet de débats non seulement dans la société en général, mais aussi dans l'Église catholique, cette Église au sein de laquelle je suis engagé comme prêtre et théologien. Sur la laïcité à la française, sur les questions de l'homosexualité, de l'euthanasie, du divorce ou de l'avortement, sur les rôles respectifs des femmes et des hommes, les instances romaines de mon Église ainsi que plusieurs évêchés ont pris les positions publiques que vous connaissez et qui représentent le point de vue d'une partie plus ou moins importante de l'opinion catholique, mais n'y font pas l'unanimité. Dans cette situation de désaccord, il faut remonter à la source ; je commencerai donc par parler des bases de l'éthique chrétienne.

Les fondements de l'éthique chrétienne

Au fondement de la conscience chrétienne et de toute réflexion chrétienne sur l'éthique, il y a le témoignage du Nouveau Testament et, singulièrement, des évangiles, qui disent la mémoire d'un certain Jésus de Nazareth. Le dimanche à l'église, nous ne lisons pas les encycliques ou les décisions épiscopales, mais les évangiles, que les documents récents sont censés actualiser. Or les textes fondateurs me paraissent respirer un grand air de liberté et d'humanité profonde, que je ne retrouve guère dans certaines prises de position officielles de mon Église.

Quelle est l'éthique de Jésus, telle que les évangiles l'évoquent ? Sa priorité absolue est celle de l'humain concret : à ses yeux, la personne qu'il rencontre est sacrée, quelles que soient ses opinions ou son appartenance. Le cri de l'humain en détresse passe avant toutes les conventions et les règles admises. Jésus ne fait pas de théorie, et il ne semble pas s'intéresser aux grandes valeurs abstraites comme « la vie », « la justice » ou même « la famille ». Ce qui le mobilise, c'est l'être de chair et de sang qu'il a devant lui. Il touche les corps malades ou blessés pour les guérir, il suscite en chacun la confiance intérieure qui lui permettra de se remettre debout. De la même manière, il accueille et réintègre les exclus, permettant ainsi au corps social de retrouver la santé. Ce qu'il dénonce sans relâche, c'est le mensonge de ceux qui se posent en êtres supérieurs aux autres, qui se croient propriétaires de la vérité et de la vertu et qui imposent à autrui leur propre loi.

Parce qu'à ses yeux la cause de l'être humain passe avant toute autre, Jésus franchit plusieurs frontières interdites par la société de son temps. Son comportement libéré des conventions sociales, culturelles et religieuses admises fait scandale : il mange à la table des pécheurs publics, il fréquente des hommes considérés comme la lie de la société et les invite même à faire partie du groupe de ses collaborateurs immédiats, il guérit des malades le jour du sabbat, il a avec les femmes des relations audacieusement libres. Quoi qu'il en soit de la réalité historique, les évangiles le montrent agissant en faveur des païens comme en faveur des juifs, sans discrimination. C'est sans doute à cause de cette conduite non-conformiste, de son refus de distinguer ceux qui sont dignes et ceux qui ne le sont pas, que Jésus sera condamné à mort par les hautes autorités religieuses de son propre peuple et par la puissance romaine occupante. Et pourtant, en agissant ainsi, Jésus ne rompt pas avec le judaïsme ; au contraire, il veut le régénérer en renouant avec ce qui se trouve à la base de toute la conscience israélite : la foi dans un Dieu libérateur.

Le fondement ultime de l'éthique chrétienne, ce n'est pas une doctrine philosophique, ni même le droit naturel : c'est le récit évangélique, prolongé par le témoignage de l'apôtre Paul, où l'on retrouve la même audace, la même liberté, la même ouverture à tout être humain. Certes, les questions éthiques d'aujourd'hui ne se posaient pas il y a deux millénaires, ou elles se posaient en des termes tellement différents, qu'il me paraît illusoire de chercher une réponse immédiate à ces questions en lisant les Écritures d'autrefois. Soyons clairs : face aux questions posées par la multiplication des

divorces, par les souffrances de malades incurables ou par l'éventualité d'un mariage entre homosexuels, il ne suffit pas de citer telle phrase de la Bible. En réalité, l'évangile ne donne pas de directive pratique qui nous dispenserait de réfléchir. Il ne nous donne pas davantage des grands principes, dont il suffirait de déduire les comportements concrets. Ce que donne l'évangile, ce ne sont ni des solutions toutes faites ni des principes abstraits, mais un souffle, un appel, un esprit, et celui-ci se trouve aux antipodes de la recherche du juste milieu, des convenances, du bon sens besogneux et calculateur. Il se trouve également aux antipodes de toute crispation identitaire, qu'elle soit de type nationaliste ou de type religieux. L'évangile n'est pas un traité de morale, encore moins un code juridique : c'est un récit, qui transmet une mémoire et ouvre l'avenir. Ce récit invite évidemment son lecteur à un certain type de comportement, au centre duquel se trouvent le respect d'autrui, quel qu'il soit, la compassion pour celui qui souffre, le souci de bâtir une communauté humaine où chacun trouve sa place. Pour savoir ce qu'il convient de faire dans telle ou telle situation, le cri de celui qui n'en peut plus et l'expérience de ceux qui sont sur le terrain seront déterminants.

S'il n'a pas les mêmes points de référence, cet idéal me paraît rejoindre dans une large mesure celui de nombreux humanistes qui ne se réclament d'aucune affiliation religieuse. Pour mettre cet idéal en pratique dans le concret des questions de société, personne ne peut se dispenser d'une réflexion nourrie par l'expérience vécue, par les sciences humaines et par un large débat. Je déplore d'ailleurs qu'au sein de mon Église, ce débat ne soit guère encouragé, comme si un certain nombre de questions essentielles étaient déjà tranchées par l'autorité supérieure et ne pouvaient plus être discutées. En réalité, ce débat a lieu tous les jours, et il ne manque ni de vigueur, ni de franchise ; il suffit, pour s'en convaincre, de lire les prises de position diverses des théologiens catholiques, qui travaillent le plus souvent en dialogue avec ceux qui réfléchissent aux mêmes questions en dehors de leur Église. Le problème, c'est que ces voix diverses ne sont que trop rarement prises en compte par le pape, les bureaux du Vatican et les autres évêques, mais il s'agit là d'une question interne au catholicisme, qui ne nous concerne pas directement dans cette assemblée.

L'éthique et le droit

Nous vivons dans une société qui se veut démocratique, c'est-à-dire une société qui refuse la monopolisation du pouvoir par un seul, que ce soit un seul homme ou un seul groupe. Le fondement de la démocratie, c'est que tous les citoyens ont un égal droit de parole au sujet des questions qui les concernent et qu'aucune décision importante ne peut être prise contre la volonté de la majorité, tandis que les minorités reçoivent certaines protections ou garanties. Cette conception de la société est une des bases de tout l'édifice européen, et elle me paraît se situer dans le droit fil de l'évangile, bien mieux qu'aucun autre système politique. Longtemps liée à des régimes autoritaires, l'Église catholique est aujourd'hui ralliée à cet idéal démocratique, même si elle a parfois du mal à en accepter toutes les conséquences.

La France, l'Italie et l'Espagne sont des pays où la religion catholique, dominante, a pendant des siècles imprimé sa marque à la société. Son hégémonie a souvent été intolérante, envers les minorités juive et protestante notamment ; à cet égard, la reconnaissance à tous de droits égaux et la proclamation des droits de l'homme et du citoyen ont représenté des progrès marquants. Aujourd'hui, ces sociétés connaissent toutes, quoiqu'à des rythmes différents, une évolution caractérisée par la sécularisation et la réduction de l'influence du catholicisme au bénéfice de diverses autres options de vie. Il me paraît très normal que le droit tienne compte de cette évolution. En d'autres termes, les catholiques doivent renoncer à imposer à toute la société ce qui est leur conviction propre en matière d'éthique ; d'ailleurs, comme je l'ai déjà développé, ils sont eux-mêmes en débat sur de nombreux points. Ne pas imposer sa propre conviction ne signifie pas pour autant se taire : les catholiques comme individus et l'Église comme groupe constitué ont le droit de s'exprimer publiquement et de contribuer ainsi à la réflexion et aux prises de décision. Comme tout le monde, ni plus ni moins. En tout cas, les lois sont faites pour l'ensemble de la société ; en ce qui concerne une série de sujets litigieux (le divorce, l'homosexualité, l'usage des drogues douces ou l'euthanasie, par exemple), la dépénalisation d'un certain nombre d'actes longtemps interdits n'oblige d'ailleurs personne à les poser.

En France et en Belgique tout au moins (je ne connais pas assez la situation en Italie ou en Espagne, et je ne parle pas ici du Vatican), l'Église catholique me semble avoir renoncé depuis au

moins deux générations au rêve d'une « société chrétienne ». Dans l'ensemble, les communautés catholiques de la base et la hiérarchie considèrent le pluralisme comme un fait irréversible et en prennent leur parti, bon gré mal gré. Si elles interviennent, c'est en jouant loyalement le jeu démocratique, sans revendiquer un quelconque privilège.

Quelques groupes nostalgiques, comme l'Opus Dei, il est vrai, entretiennent le vieux rêve d'une « société chrétienne », régie selon des lois dictées par leurs convictions conservatrices. Ces groupes minoritaires bénéficient de forts soutiens auprès des instances centrales de l'Église catholique à Rome, et leur position est souvent présentée sans nuance dans les médias comme « la » position catholique. Avec la Curie romaine, ils reprochent volontiers aux évêques de ne pas intervenir avec assez de vigueur dans les débats relatifs aux questions d'éthique individuelle. Leur crispation est à la mesure de leur inquiétude face à la crise identitaire que traverse l'Église, et les idées qu'ils défendent me paraissent inspirées par la peur, plus que par l'évangile. En tout cas, ils ne peuvent revendiquer légitimement d'être les seuls représentants du catholicisme.

Pas de monopole pour l'intolérance

On reproche souvent à l'Église catholique son intolérance en matière éthique et sa volonté d'imposer à tous sa propre conviction. Ce double reproche me paraît justifié dans une large mesure, surtout pour un passé désormais révolu. Dans plusieurs pays d'Europe comme la France et la Belgique, il me semble devenu injuste, à moins de confondre l'Église avec sa minorité nostalgique. Même s'ils le voulaient, les catholiques seraient le plus souvent incapables d'imposer leur point de vue, et les communautés chrétiennes que je connais se caractérisent en général par leur ouverture.

Cela ne signifie pas que l'intolérance ait disparu. Peut-être a-t-elle en partie changé de camp, car en cette matière il n'y a aucun monopole, et l'agressivité méprisante de milieux laïcs intégristes n'est pas toujours une vue de l'esprit. En Belgique, en tout cas, elle est ressentie au quotidien par de nombreux catholiques, dont les convictions ou les pratiques sont tournées en ridicule comme on n'oserait probablement le faire pour aucune autre tradition ; les témoignages que je reçois à ce sujet sont éloquentes. Je ne parle pas ici de groupes constitués, mais plutôt d'une ambiance, de paroles et d'attitudes qu'il paraît « de bon ton » d'adopter à l'égard des catholiques, qui seraient nécessairement sectaires ou infantiles, incapables de penser par eux-mêmes ou de comprendre le monde d'aujourd'hui, enfermés qu'ils seraient dans des idées étroites et dépassées. En somme, le catholicisme se réduirait aux croisades, à l'Inquisition, à la condamnation de Galilée et aux documents romains les plus rétrogrades. Ces caricatures passent pour autant de vérités incontestables. Le climat de certains milieux professionnels ou de certaines écoles, par exemple, se fait de plus en plus étouffant pour les catholiques, comme il le fut sans doute naguère pour les athées ou les agnostiques. Tous, pourtant, ont droit au même respect.

Dans le domaine politique, on comprendra que j'évoque un exemple que je connais moins mal que d'autres, celui de la Belgique. Toute la société y a longtemps été organisée autour des trois « piliers » traditionnels libéral, socialiste et catholique, chaque pilier développant son parti politique, ses mutuelles, ses syndicats, ses réseaux d'influence. De 1945 à 1999, les partis se réclamant du catholicisme ont été au pouvoir presque sans interruption, en alliance tantôt avec les libéraux et tantôt avec les socialistes. En 1999, pour la première fois depuis des décennies, ils n'ont pas été en mesure de conserver cette position. Aux divers niveaux du pouvoir se sont formés des gouvernements dont plusieurs membres disaient ouvertement leur désir de revanche sur la prétendue hégémonie catholique ; la volonté d'écarter définitivement les catholiques du pouvoir était d'ailleurs un des seuls ciments de ces gouvernements qui alliaient l'eau et le feu. Certes, il y a là pour une part un jeu qui tient au rapport de force naturel entre formations politiques, mais ne peut-on pas discerner en même temps la part d'une intolérance laïque, analogue à celle que leurs partisans reprochaient naguère à leurs adversaires catholiques ? La réponse à cette question contient, je le reconnais volontiers, une composante subjective, peu évitable en une telle matière.

Un autre exemple – plus clair – est celui de la polémique à propos de la référence aux racines de l'Europe dans le préambule de la Constitution européenne. Je pense que c'est une erreur de se braquer sur cette question et d'exiger à toute force la mention du christianisme ; pour moi, les enjeux essentiels du texte sont d'une autre nature. La vie réelle des personnes et les moyens que nous prenons pour que chacun ait sa place passent avant la couleur des drapeaux. Mais d'autre part, comment ne pas

voir que le refus de mentionner le christianisme à côté d'autres racines relève de l'intolérance pure et simple ? Aucun historien ne niera jamais un fait massif : les cultures de nos pays sont toutes tributaires de l'héritage judéo-chrétien, même s'il faut également mentionner l'héritage gréco-romain, celui des Lumières et quelques autres ! J'ai du mal à comprendre pourquoi il est si inconvenant de le dire. Pour ma part, je souscris sans réserve à la notion de « désaccord fondateur », dont parle Guillaume de Stexhe dans une autre communication à cette assemblée.

Conclusion

Ma conclusion tiendra en trois points.

- 1 Les prises de position officielles de l'Église catholique en matière d'éthique ne reflètent guère les débats qui agitent cette Église. Ses textes fondateurs, qui restent sa référence essentielle, ne s'encombrent pas de grands principes, mais invitent au respect de tout être humain, à la compassion, à la solidarité, à l'ouverture. Lu avec un peu d'intelligence, le Nouveau Testament invite à une attitude que rejoint, sur bien des points, celle de l'humanisme laïque. Je souhaite vivement que mon Église revienne davantage à sa source première. Ainsi, non seulement elle sera plus fidèle à son propre projet, mais elle contribuera aussi d'une manière plus crédible à des débats essentiels pour notre société.
- 2 Le droit ne peut se calquer sur les convictions d'un groupe particulier, mais doit être au service de la population entière. Dans certains pays d'Europe en tout cas, l'Église catholique a d'ailleurs largement renoncé au rêve d'une « société chrétienne ». Dans plus d'un lieu, cependant, l'intolérance est, dans une certaine mesure, passée dans le camp laïc. Les uns et les autres doivent s'interroger sur leur attitude, sous peine de mettre en danger le dialogue et de rendre le vivre-ensemble plus difficile pour tous. Car l'intolérance des uns nourrit toujours celle des autres.
- 3 L'urgence n'est pas de défendre les étendards, mais de construire une Europe plus sociale, plus humaine pour tous.

Avenue H. Conscience 156
B-1140 Bruxelles

Jacques VERMEYLEN
Professeur à l'Université Catholique de Lille